



# RÈGLEMENT – ROOKIE'S CUP

## 1. ORGANISATION DE L'EPREUVE

- Nom de l'épreuve : Rookie's Cup Motocross
- Lieu : Circuit du MC Pays des Olonnes, « Le Coudriou », Le Château d'Olonne – 85180 Les Sables d'Olonne (Vendée – France).
- Dates: 7 et 8 août 2026.
- Moto-Club organisateur : MC Pays des Olonnes, 46 rue du Moulineau – 85180 Les Sables d'Olonne.
- Président: Dominique TESSON.

## 2. RÈGLEMENTATION

L'épreuve est organisée conformément :

- Au code Sportif de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM),
- Aux règles techniques et de sécurité de la FFM,
- Au présent règlement particulier.

L'ensemble des textes officiels est disponible sur le site de la FFM : [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org).

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Licences admises : Tous les pilotes titulaires d'une licence FFM 2026 Compétition.
  - Licence « Une manifestation » : possible, uniquement en ligne via la plateforme officielle avant le 3 août 2026.
1. Télécharger et faire compléter le certificat médical en cliquant ici : [CERTIFICAT](#)
  2. Scanner et déposer le document sur la plateforme FFM en cliquant ici : [LICENCE](#)
  3. Paiement en ligne obligatoire.

- Confirmations d'engagements : envoyées 3 mois avant l'épreuve.
- Réservations partenaires : 6 places par catégorie (10 en Open) réservées jusqu'au 7 juillet pour les partenaires majeurs. Passé ce délai, les pilotes en liste d'attente seront confirmés par ordre d'inscription.

### 4. CATEGORIES ADMISES

- 65 cm<sup>3</sup> : 7 à 12 ans (13 ans pour les féminines).
- 85 cm<sup>3</sup> : 9 à 15 ans (16 ans pour les féminines).
- 125 cm<sup>3</sup> : 13 à 18 ans (21 ans pour les féminines).
- OPEN (MX1/MX2) : dès 15 ans, sans limite d'âge.
- Féminines : dès 7 ans. Classement séparé établi dans chaque catégorie selon l'âge et la cylindrée.

### 5. ÂGE DES PILOTES ET CONDITIONS DE LICENCE

#### - 65 cm<sup>3</sup> (7-12 ans, 13 pour féminines) :

Licence FFM Inter Jeune, LUE, NJ, ou licence à la journée (LJA). Guidon Argent obligatoire pour les licences annuelle.

#### - 85 cm<sup>3</sup> (9-15 ans, 16 pour féminines) :

Licence FFM Inter Jeune, LUE, NJ, NCO ou LJA. Guidon d'Argent/Or jusqu'à 11 ans, CASM à partir de 12 ans obligatoire pour les licences annuelles.

#### - 125 cm<sup>3</sup> (13-18 ans, 21 pour féminines) :

Licence FFM Inter Jeune, LUE, NJ, NCO ou LJA.

\*Exception : certains pilotes de notoriété invités par l'organisation (hors classement). \*

#### - OPEN (MX1/MX2, dès 15 ans) :

Licence FFM NJ3C, NCO, LUE, Inter, Inter Jeune ou LJA.

**- Féminines :**

- Participation dans la série correspondant à l'âge et la cylindrée.
- 125 cc féminine junior : 13–21 ans.
- Plus de 21 ans en 125 cc → inscription obligatoire en « Open Féminine ».
- Licence FFM adaptée ou licence « Une manifestation ».

## 6. CLASSES ET MACHINES ADMISES

- 1 pilote = 1 inscription par catégorie (possibilité de double engagement si les horaires sont compatibles avec le temps de repos).
- Machines tout-terrain « solo » à partir de 65 cm<sup>3</sup>, toutes marques.
- Nombre maximum sur grille : 45 pilotes.

## 7. TROPHÉE DES CONSTRUCTEURS

- Chaque pilote doit déclarer la marque de sa moto lors de l'inscription (ex. : Honda, Yamaha, KTM...).
- Si un classement constructeur est instauré, seuls les résultats des pilotes ayant conservé la même marque durant tout le week-end seront pris en compte.
- Tout changement de marque non signalé entraînera la non-prise en compte du pilote dans un éventuel classement constructeur.

## 8. INSCRIPTIONS – STATUT “ENGAGE SPORTS”

- **Rouge** : inscription incomplète (non payée).
- **Orange** : inscription complète et payée, en attente de validation.
- **Vert** : inscription validée par l'organisateur → engagement officiel.
- **Noir** : inscription refusée, annulée ou forfait.

## 9. PACKS ET T-SHIRT OFFICIEL

- Chaque pilote recevra, lors du contrôle administratif :
  - un pack de bienvenue avec produits partenaires,
  - le T-shirt officiel Rookie's Cup 2026.
- Attention : aucune modification de taille possible après le 1er juillet 2026.

## 10. DROITS D'ENGAGEMENT

- Tarifs :
  - 140 € → du 15 décembre 2025 au 28 février 2026
  - 160 € → du 1er mars au 5 août 2026
- Modalités :
  - Inscriptions uniquement en ligne via [www.rookiescup.com](http://www.rookiescup.com)
  - Forfait uniquement pris en compte via la plateforme officielle sur Engage sports.
  - Certificat médical obligatoire sous 4 jours.
  - Frais administratifs de 15 € retenus automatiquement en cas d'annulation.
  - À partir du 3 août à 12h00, aucun remboursement ne sera possible.
  - Pas de remboursement pour forfait volontaire lié à une autre épreuve, sauf sélection officielle (France/Europe/International).
- Contact : [contact@rookiescup.com](mailto:contact@rookiescup.com)

## 11. FIN DES INSCRIPTIONS

- Clôture des inscriptions : mercredi 5 août 2026 à minuit.
- En cas de plateau complet, l'organisateur se réserve le droit de suspendre les inscriptions en ligne.

## 12. PLAQUES MOTOS

- Un bandeau autocollant avec lettre et partenaires Premium à coller obligatoirement sur la plaque avant vous sera remis lors du contrôle administratif.
- Le pilote doit coller son numéro sur les 3 plaques de la moto.
- Les plaques doivent être propres et lisibles avant chaque départ, sinon l'accès à la grille pourra être refusé.

Couleurs :

- 65 cc : bleu / numéros blancs
- 85 cc : blanc / numéros noirs
- 125 cc Junior : noir / numéros blancs
- MX2 : noir / numéros blancs
- MX1 : blanc / numéros noirs
- Féminines : bleu / numéros blancs

## 13. PADDOCK – ACCÈS ET ORGANISATION

1. Accès : laissez-passer véhicule + bracelets obligatoires.
  2. Horaires :
    - Vendredi 7 août: 7h30 – 21h00, gratuit.
    - Arrivée jeudi possible à partir de 14h00, moyennant 30 € (fermeture à 20h00).
  3. Arrivées tardives : orientation vers un parc d'attente (ouverture le vendredi uniquement). Réouverture du parc coureurs samedi 8 août à 7h00.
  4. Sorties après fermeture du site : véhicules garés au parking spectateurs, retour à votre campement à pied.
- ⚠ Objectif : sécurité et repos des pilotes.

## 14. PARC COUREURS – REGLEMENT SPECIFIQUE

- Parking gratuit Testing 2027 : La journée uniquement, sans nuitée.
- Parking camping : 30 €/nuit (limité à 1 véhicule par pilote) à partir du jeudi 14h00.
- Fermeture définitive : Dimanche 8 août à 15h00.
- Obligation : laisser un emplacement propre, déchets dans les poubelles prévues.

## 15. DROITS D'ENTREE ET BRACELETS

Chaque pilote reçoit 4 bracelets + 1 bracelet pilote :

- Avec accès piste :
    - 1 bracelet pilote (obligatoire pour rouler)
    - 1 mécanicien (licence FFM en cours)
    - 1 panneauteur (licence FFM en cours, min. 14 ans)
  - Sans accès piste :
    - 2 accompagnateurs
- 👉 Si aucun accès piste n'est souhaité (hors pilote) : 4 accompagnateurs + 1 pilote.
- 👉 Licence « assistant pilote » possible (demande en ligne max 15 jours avant).
- Bracelets posés uniquement par l'organisation.
  - Tarifs spectateurs :
    - 20 € sur place / 15€ en prévente en ligne jusqu'au 15 juillet 2026
    - Gratuit -16 ans

## **16. AIRE DE LAVAGE**

- Nettoyage des motos uniquement dans la zone prévue.
- Interdiction de laver en dehors de cet espace.

## **17. CASQUE ET ÉQUIPEMENTS**

- Conformité obligatoire aux normes techniques FFM en vigueur.

## **18. ENVIRONNEMENT**

- Tear-offs interdits (sauf avec récupérateurs).
- Tapis environnemental obligatoire. Amende 50 € en cas d'infraction.
- Interdiction des mini-motos/engins motorisés dans l'enceinte.
- Village exposants : interdit aux véhicules roulants (trottinettes, vélos...).
- Chaque pilote responsable de ses accompagnateurs.

## **19. ORDURES ET DECHETS**

- Déchets ménagers → conteneurs dédiés.
- Interdiction : pneus, aérosols, déchets spécifiques.

## **20. NUISANCES SONORES**

- Groupes électrogènes interdits à partir de minuit.

## **21. HORAIRES PREVISIONNELS**

- Vendredi 7 août :
  - 08h00–21h00 : Contrôle administratif
  - 09h00–21h00 : Contrôle technique
- Samedi 8 août :
  - 08h00–00h00 : Essais obligatoires + manches qualificatives

**⚠ Horaires modifiables par l'organisateur.**

## **22. TRANSPONDEURS**

- Licence du pilote exigée pour retirer le transpondeur.
- Achat support + agrafe : 9 € si nécessaire.
- Restitution obligatoire le samedi soir ou avant dimanche matin 10h00.
- Non-restitution ou matériel abîmé = caution encaissée.

## **23. PARC D'ATTENTE**

- Présentation en parc fermé 10 minutes avant le départ.
- Retard = placement en dernière position sur la grille.

## **24. PROCEDURE DE DEPART**

- Manches qualificatives → ordre d'entrée en grille par rapport au temps chrono.
- Finales → classement général des manches qualificatives.

Mise en grille :

- Pilotes placés sur la grille de départ dès l'arrivée de la course précédente (drapeau à damier montré).
- Une fois la procédure lancée → plus d'accès au parc d'attente.

Cas particulier :

- Absence d'un qualifié : le 1er non qualifié du repêchage pourra être repêché par décision de l'organisateur et/ou le directeur de course.

## **25. PANNEAUTEURS**

- Accès limité à 1 mécanicien + 1 panneauteur (licences FFM en cours), uniquement pendant les essais et courses du pilote concerné
- Licence « assistant pilote » (LJP) possible pour les non-licenciés (à souscrire en ligne au nom de l'assistant).

## 26. DÉROULEMENT – ESSAIS ET MANCHES

- Essais libres et chronométrés : organisés en 2 séries selon le nombre d'inscrits.

**Limite maximale :**

- **90 pilotes** par catégorie si elle est constituée de **2 séries**,

**\*4 réservistes** : ils participent aux essais et intègrent les manches uniquement si une place se libère.

- **S'ils roulent en manche** : aucun remboursement.
- **S'ils ne roulent pas en manche** : remboursement intégral.

**Répartition après les essais chronométrés :**

La répartition pour les manches se fait **exclusivement en fonction des temps chronos**, et non en fonction de la série d'essais dans laquelle le pilote a roulé.

- **Si les essais chrono étaient organisés en 2 séries :**
  - Le **meilleur temps** des 2 groupes → Série 1
  - Le **2<sup>e</sup> meilleur temps** → Série 2
  - Le **3<sup>e</sup> meilleur temps** → Série 1
  - Le **4<sup>e</sup> meilleur temps** → Série 2
  - etc.

**⚠ Important :** Il est donc possible que plusieurs pilotes issus de la même série d'essais se retrouvent dans la même série de manche. Tout dépend uniquement des temps réalisés au cumul des 2 séries chronométrées.

**Qualifications :**

- À l'issue des 2 manches qualificatives, les 20 premiers de chaque groupe de 45 sont qualifiés directement pour la Finale (soit 40 pilotes).

**Repêchage :**

- Sont admissibles au repêchage : les 22 meilleurs non qualifiés de chaque série selon le classement cumulé des manches qualificatives (soit 44 pilotes au repêchage).
- Les 3 derniers pilotes (43,44 et 45<sup>ème</sup>) de chaque série (soit 6 au total) ne prennent pas part au repêchage, sauf remplacement en cas d'absence/forfait d'un pilote repêché.
- À l'issue de la manche de repêchage, "**5 pilotes**" supplémentaires se qualifient pour la Super-Finale

### **Course à l'américaine :**

Se référer à l'article 27 ci-dessous.

Cette course concerne uniquement les catégories **Open** et **125 cc**.

### **Entrée en grille :**

- **Manche 1 et Manche 2** : entrée en grille selon l'ordre des temps chronométrés.
- **Finale** : entrée en grille selon le cumul des manches.  
*Attention : pour les catégories Open et Junior, le classement de la Finale à l'Américaine sera intégré au calcul pour l'entrée en grille.*

⚠ L'organisation peut adapter le déroulement selon le nombre d'engagés.

## **27. COURSE À L'AMÉRICAINE**

- 20 qualifiés (10 meilleurs 125 cc + 10 meilleurs MX1/MX2 à l'issue des manches qualificatives).
- Déroulement :
  - Course 1 (2 tours) : 20 pilotes partants → 10 qualifiés
  - Course 2 (2 tours) : 10 pilotes partants → 5 qualifiés
  - Super-finale (2 tours) : 5 pilotes partants → 1 vainqueur
- Classement établi selon l'ordre d'élimination. Les points seront attribués à l'issue de la Super-finale pour les derniers en lice. Pour les pilotes éliminés avant, les points seront attribués par ordre d'élimination sur le passage du drapeau à damier. (Pour les points se référer au barème des points « course à l'américaine » article 29).
- **Primes distribuées sur la course à l'Américaine**

<b>CLASSEMENT Scratch</b>	<b>PRIME</b>
<b>1er</b>	<b>500€</b>
<b>2ème</b>	<b>250€</b>
<b>3ème</b>	<b>100€</b>
<b>1er Pilote 125cc</b>	<b>200€</b>

## 28. HOLESHT

- Récompense pour les holeshots (1er virage) des catégories 65 cc à Open.
- Limité à 1 lot par concurrent.
- Si pilote déjà récompensé → le 2e à passer la ligne holeshot reçoit le lot.

## 29. CLASSEMENT

### **Manches qualificatives:**

- Points attribués selon le barème ci-dessous.

Place	Points								
1	50	10	31	19	22	28	13	37	4
2	44	11	30	20	21	29	12	38	3
3	40	12	29	21	20	30	11	39	2
4	38	13	28	22	19	31	10	40	1
5	36	14	27	23	18	32	9	41	1
6	35	15	26	24	17	33	8	42	1
7	34	16	25	25	16	34	7	43	1
8	33	17	24	26	15	35	6	44	1
9	32	18	23	27	14	36	5	45	1

- En cas d'égalité : classement de la dernière manche.

### **Finales à l'Américaine :**

Les 20 pilotes participant à la Course à l'Américaine marquent des points bonus selon un barème léger allant de 8 points pour le vainqueur à 1 point jusqu'à la 20<sup>e</sup> place.

Ces points sont additionnés au classement général mais ont un impact limité, afin de ne pas désavantager les pilotes non qualifiés.

- **ATTENTION :** Ces points seront attribués une seule fois et non à chaque finale.

Place	Points								
1	8	5	4	9	2	13	1	17	1
2	7	6	3	10	2	14	1	18	1
3	6	7	3	11	1	15	1	19	1
4	5	8	2	12	1	16	1	20	1

*\*Les pilotes qualifiés pour les Finales à l'Américaine ont l'obligation d'y participer.  
En cas d'absence non justifiée au moins 30 minutes avant la procédure de départ, le pilote recevra une pénalité de –8 points, correspondant au maximum de points qu'il aurait pu obtenir.*

#### **Finale :**

- Compte triple (points x3).
- Classement général = cumul 2 qualifs + finale et course à l'américaine pour la catégorie 125cc et Open.
- En cas d'égalité : le meilleur résultat en finale est retenu.
- Pour être classé : franchir la ligne d'arrivée.

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
<b>1</b>	150	<b>10</b>	93	<b>19</b>	66	<b>28</b>	39	<b>37</b>	12
<b>2</b>	132	<b>11</b>	90	<b>20</b>	63	<b>29</b>	36	<b>38</b>	9
<b>3</b>	120	<b>12</b>	87	<b>21</b>	60	<b>30</b>	33	<b>39</b>	6
<b>4</b>	114	<b>13</b>	84	<b>22</b>	57	<b>31</b>	30	<b>40</b>	3
<b>5</b>	108	<b>14</b>	81	<b>23</b>	54	<b>32</b>	27	<b>41</b>	3
<b>6</b>	105	<b>15</b>	78	<b>24</b>	51	<b>33</b>	24	<b>42</b>	3
<b>7</b>	102	<b>16</b>	75	<b>25</b>	48	<b>34</b>	21	<b>43</b>	3
<b>8</b>	99	<b>17</b>	72	<b>26</b>	45	<b>35</b>	18	<b>44</b>	3
<b>9</b>	96	<b>18</b>	69	<b>27</b>	42	<b>36</b>	15	<b>45</b>	3

## **30. RÉCOMPENSES**

Dans toutes les catégories, les cinq premiers du classement général seront récompensés.

Le classement général est établi au cumul des manches : **qualification 1, qualification 2 et finales.**

Un classement féminin distinct sera également établi, **la meilleure féminine de chaque catégorie recevra une récompense.**

**Primes – Catégorie Open (MX1 / MX2)** – Les 3 premiers pilotes de la catégorie Open recevront une **prime financière**. Les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ainsi que la première féminine se verront remettre des lots de nos partenaires

CLASSEMENT Scratch	PRIME
1er	2000€
2ème	1500€
3ème	1000€

## 31. NON-RESPECT DU REGLEMENT

- Tout manquement = exclusion de la manifestation, sans remboursement.

## 32. ASSURANCE

- Assurance RC souscrite par le MC Pays des Olonnes auprès d'AXA France IARD, 313 Terrasses de l'Arche, 92727 Nanterre.

## 33. ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

- Cas de force majeure → annulation sans remboursement des droits d'engagement.

## 34. DÉCHARGES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Les présentes Conditions Générales font partie intégrante du règlement de l'épreuve.
- Pour les mineurs : l'inscription est réalisée sous la responsabilité des parents ou tuteurs légaux. L'inscription en ligne vaut accord parental.

### Engagement du parent ou tuteur légal

En procédant à l'inscription d'un pilote mineur, je certifie que :

- Le pilote est titulaire d'une licence FFM en cours de validité et médicalement apte à la pratique du motocross ;
- La moto utilisée est sous ma responsabilité exclusive ;
- J'ai pleinement conscience des risques inhérents à la pratique du motocross ;
- Le pilote sera équipé conformément aux normes de sécurité en vigueur ;
- J'accepte que le pilote soit exclu en cas de moto non conforme ;
- J'ai souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant les dommages causés aux tiers ;
- Je m'engage à respecter les infrastructures et les règles du circuit ;
- J'autorise l'utilisation des images du pilote dans le cadre de la communication de l'événement ;
- Je décharge le Moto Club du Pays des Olonnes de toute responsabilité en cas d'accident ou de dommages matériels ou corporels.

Le présent règlement est régi par le droit français.



**Visa du Club**



**Visa de la Ligue**



**Visa FFM**

MOTO CLUB DU PAYS DES OLONNES  
46, rue du Moulinet  
85180 LES SABLES D'OLONNE  
Tél : 09 64 18 06 33 Fax : 02 51 32 14 64  
motoclub.paysdesolonne@wanadoo.fr  
SIRET : 452 014 274 000 18